CONSEIL MUNICIPAL D'ENTRELACS

Compte rendu
Séance du 03 avril 2018

Convocation du : 20 mars 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le TROIS AVRIL,
Le Conseil Municipal d'Entrelacs dûment convoqué s'est réuni à 20 heures 00 en session ordinaire à Salle plurivalente, groupe scolaire l'Albanaise sous la présidence de Monsieur Bernard MARIN, Maire.

PRESENTS : Bernard MARIN, Claude GIROUD, Yves GRANGE, Christophe DERIPPE, Jean-François BRAISSAND, Henri GARNIER, Marie-Dolorès REVIL, Claude ABRY, Christian ANDRÉ, Dominique SARDET, Jean-Luc BICAND, Monique BIENFAIT, Fernand BONTRON, Patrick BORNENS, Aline BRETON, Hélène BRUDER, Jean-Jacques BUGNARD, Ludovic BUSSARD, Martine CLARET, Ginette COGNARD, Séverine DEJEUX, Jacques DEVERS, Gilbert DUCLOZ, Michel DUCROZ, Eric DURET, Aurélie FINNAZ, Myriam FORRAT, Monique GARCIAZ, Monique GERBELOT, Serge GIRARD, Hervé GROS, Jean-Marc GUIGUE, Sandrine LERDA, Marie-Noëlle MAYEN, Michelle MESSAGEOT, Christine MILLIOZ, Annie MIRABE, André ORTOLLAND, Lionel QUAY, Anthony RAISIN, Isabelle RENAUD, Cécile REY, Jean-François RINALDI, Jean-Luc ROSSILLON, Bernard SERPOLLET, Roland TOINET, Martine TOUSSAINT, Michel VERGUET.

EXCUSES avec procuration : Joëlle PILLET à Dominique SARDET, Françoise BAIZET-BOYRIES à Jean-François BRAISSAND, Hervé ANDRÉ à Bernard MARIN, Marie-Christine PAGET à Jean-François RINALDI, Jean-Christophe RASSAT à Séverine DEJEUX.

ABSENTS OU EXCUSES : Joëlle PILLET, Françoise BAIZET-BOYRIES, Hervé ANDRÉ, Arlette BELLEVEGUE, Fabien BERTHET, Jean-Paul BONTRON, Virginie BOUVIER, Hervé COLLET, Florence DUCHENE, Alain DUPANLOUP, Gilbert FARNIER, Frédérique GALBAN, Chrystel GINET, Aurélie JOLY, René LAMBERT, Jean LEBLOND, Gérard LEGER, Isabelle LERGES, Jean MARIE, Danièle MAZZACANE, Marie-Thérèse MERTZ, Jean-Claude MIGUET, Patricia NEHLIG, Jean-Luc NONGLATON, Marie-Christine PAGET, Régis PETELLAT, Laurent PROFIT, Jean-Christophe RASSAT, Jean-Paul SIMON, Michel TRIQUET, Patrick TRUCHE.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Cécile REY est élue secrétaire de séance

2. Adoption du compte rendu de la séance du 12 mars 2018

Aucune observation n'est formulée sur le compte rendu de la séance du 12 mars 2018

3. Compte rendu des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales

- ✓ Décision n° 2018/015 : Acceptation des termes de la convention d'intervention et la proposition de « OSTINATO Pédagogie musicale Projets musicaux » relatives aux prestations d'intervention « Comptines, chansons, mouvements et instruments » pour chacun des multi-accueils Choubidou et La Farandole. Le montant estimatif des prestations s'élève à :
  - 399 € TTC pour le multi-accueil La Farandole
  - 576 € TTC pour le multi-accueil Choubidou
- ✓ Décision n° 2018/016 : Acceptation des termes du contrat de vente spectacles Bib' en scènes 2018 entre le Conseil Savoie Mont-Blanc (le diffuseur), la compagnie Artiflette (le Producteur), et la commune d'Entrelacs (l'organisateur). Le montant estimatif du contrat de la part Organisateur s'élève à 675 €.

- ✓ Décision n° 2018/017 : Création d'une régie de recettes temporaire pour l'organisation d'un spectacle "Le Printemps des Arts "sur la commune déléguée d'Albens le 21 avril 2018.
- ✓ Décision n° 2018/018 : Vente d'un cavurne au cimetière d'Albens, cavurne n° 9 (BRAUER)
- ✓ Décision n° 2018/019 : Maintien de la demande de subvention au titre de la DETR 2018 pour la réhabilitation du bâtiment "Mairie" situé sur la commune déléguée de Saint-Girod. Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 343.206,89 € HT

4. Affaires relevant de l'Administration Générale

2018-04-041 - Précisions sur l'ordre du jour

Vu l'ordre du jour établi pour la séance du Conseil Municipal du 3 avril 2018,

Le CONSEIL MUNICIPAL :

- PREND ACTE du retrait de l'ordre du jour du point 11 portant sur la « *signature du marché pour les travaux de rénovation de l'éclairage et des courts de tennis situés sur la commune déléguée d'Albens* ».

Détail des votes :
Pour : 53 Voix
Abstentions : 0 Abstentions ()
Contre : 0 Voix ()
Ne vote(nt) pas : 0 ()

Arrivée de Aurélie JOLY

2018-04-042 : Constitution d'une commission Qualité de Vie / Développement Durable

Afin de mettre en œuvre un projet d'animation transversal à l'ensemble des communes déléguées pour l'organisation notamment de la « journée nature propre », il est proposé de constituer une commission communale « Développement Durable / Qualité de vie ».

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- DESIGNE comme délégués à la commission communale « Développement Durable / Qualité de vie » :
  - Madame Françoise BAIZET-BOYRIES
  - Madame Martine CLARET
  - Monsieur Jacques DEVERS
  - Monsieur Serge GIRARD
  - Madame Marie-Dolorès REVIL
  - Monsieur André ORTOLLAND
  - Monsieur Dominique SARDET
  - Monsieur Christian ANDRE
  - Madame Hélène BRUDER
  - Monsieur Jean-Jacques BUGNARD
  - Monsieur Jean-Claude MIGUET
  - Monsieur Ludovic BUSSARD
  - Monsieur Jean-Christophe RASSAT
  - Monsieur Bernard SERPOLLET
  - Madame Séverine DEJEUX
  - Monsieur Jean-Luc ROSSILLON

- Madame Martine TOUSSAINT
- Madame Aline BRETON
- Madame Annie MIRABE

Détail des votes :
Pour : 54 Voix
Abstentions : 0 Abstentions ()
Contre : 0 Voix ()
Ne vote(nt) pas : 0 ()

5. Affaires relevant des Finances

2018-04-043 : Approbation du Compte de Gestion 2017 du budget principal

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées, et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Résultat du compte de gestion

30000 - ENTRELACS

Exercice 20

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	632 199,64	0,00	1 298 098,81	0,00	1 930 298,4
Fonctionnement	2 649 002,05	2 649 002,05	2 659 263,96	0,00	2 659 263,9
TOTAL I	3 281 201,69	2 649 002,05	3 957 362,77	0,00	4 589 562,4
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	3 281 201,69	2 649 002,05	3 957 362,77	0,00	4 589 562,4

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- DECLARE que le compte de gestion du BUDGET GENERAL D'ENTRELACS dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

Pour : 54 Voix
Abstentions : 0 Abstentions ()
Contre : 0 Voix ()
Ne vote(nt) pas : 0 ()

CR

Arrivée de Jean-Paul SIMON

2018-04-044 : Approbation du Compte Administratif 2017 du budget principal

Monsieur Claude GIROUD présente le compte administratif de l'exercice 2017 du budget général et précise que la commune d'Entrelacs est en bonne santé financière, permettant ainsi de présenter un budget primitif prévoyant des crédits importants pour l'investissement dans chaque commune déléguée. Il rajoute que créer cette commune nouvelle a été utile et nécessaire pour faire évoluer notre territoire. Il remercie les services administratifs et les membres de la commission finances pour le travail accompli pour la préparation des documents bugdétaires présentés.

Il informe le conseil municipal que les comptes administratif et de gestion sont en concordance et font apparaître les résultats suivants :

Résultat du compte administratif

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés				632 199,64		632 199,64
Opérations de l'exercice		2 659 263,96		1 298 098,81	-	3 957 362,77
TOTAUX	-	2 659 263,96	-	1 930 298,45	-	4 589 562,41
Résultats de clôture		2 659 263,96		1 930 298,45	-	4 589 562,41
Restes à réaliser			2 424 573,09		2 424 573,09	-
TOTAUX CUMULES	-	2 659 263,96	2 424 573,09	1 930 298,45	2 424 573,09	4 589 562,41
RESULTATS DEFINITIFS		**2 659 263,96**	**494 274,64**			**2 164 989,32**

Il invite ensuite l'assemblée à statuer.
Monsieur Bernard MARIN se retire lors de ce vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- DECLARE que le compte de gestion du BUDGET GENERAL D'ENTRELACS dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.
- CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour : 53 Voix
Abstentions : 0 Abstentions ()
Contre : 0 Voix ()
Ne vote(nt) pas : 0 ()

2018-04-045 : Affectation du résultat 2017 du budget principal et intégration et restitution à la CA Grand Lac du résultat 2017 du budget de l'eau

Vu les dispositions applicables en ce qui concerne l'affectation des résultats dans le cadre de la comptabilité M14,
Vu le compte administratif du budget général de l'exercice 2017, en concordance avec le compte de gestion dressé par Monsieur le Trésorier,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- DECIDE d'affecter au compte 1068 en section d'investissement, la somme de 2.659.263,96 € pour répondre au besoin de financement de la section d'investissement tant pour les réalisations 2018 que pour les restes à réaliser reportés en 2017.
- INTEGRE le résultat du budget de l'eau 2017 de la manière suivante
  - Reprise de l'excédent de fonctionnement (R 002) : 224.201,12 €
  - Reprise de l'excédent d'investissement (R 001) : 100.802,26 €
- AUTORISE Monsieur le Maire à reverser le résultat du budget de l'eau à la CA Grand Lac et à ouvrir les comptes suivants :
  - Reversement de l'excédent de fonctionnement (D 678) : 224.201,12 €
  - Reversement de l'excédent d'investissement (D 1068) : 100.802,26 €
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires à ce dossier.

Détail des votes :
Pour : 55 Voix
Abstentions : 0 Abstentions ()
Contre : 0 Voix ()
Ne vote(nt) pas : 0 ()

2018-04-046 : Vote des taux d'imposition 2018

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- DECIDE de fixer les taux d'imposition de 2018 comme suit :
  - Taxe d'Habitation 9.80 %
  - Taxe Foncier Bâti 25.36 %
  - Taxe Foncier Non Bâti 32.35 %
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour les formalités nécessaires à cet effet.

Monsieur Bernard MARIN précise que comme convenu lors du débat d'orientations budgétaires, les taux d'imposition n'évoluent pas cette année, comme depuis la création de la commune nouvelle.

Détail des votes :
Pour : 55 Voix
Abstentions : 0 Abstentions ()
Contre : 0 Voix ()
Ne vote(nt) pas : 0 ()

Vote du budget primitif 2018

Monsieur Claude GIROUD rappelle que l'ensemble des documents budgétaires ont été transmis aux élus d'Entrelacs, et qu'ils ont fait auparavant l'objet d'une préparation approfondie en commission des finances, mais également en commission des travaux, plus particulièrement sur la partie concernant les investissements à programmer sur 2018 mais également sur les années à venir à travers le plan pluriannuel d'investissement.
Enfin l'ensemble du Conseil Municipal a déjà pu entendre et s'exprimer sur les choix budgétaires lors de la séance portant sur le débat d'orientations budgétaires.

Monsieur Claude GIROUD présente l'état 1259 portant sur les bases d'imposition prévisionnelles 2018 et le produit attendu de la fiscalité locale. Il précise que sur la taxe d'habitation et sur la taxe foncière, l'évolution des bases est comprise entre 2.3 et 2.5 % sachant qu'elles sont réévaluées cette année de + 1.24 %, la différence étant liée à la croissance physique des bases (nouvelles constructions).
Toutefois, les prévisions émises par la commission finances présentent un budget 2018 avec un autofinancement de plus de 1.200.000,00 €, permettant ainsi de prévoir les crédits nécessaires en investissement pour des travaux sur l'ensemble des communes déléguées, sans recourir à de nouvel emprunt comme fixé dans le cadre du débat d'orientations budgétaires.
Monsieur Bernard MARIN souligne que dans la continuité de ce qui avait également été dit au moment du débat d'orientations budgétaires et qui a fait l'objet d'une validation par la commission finances, de nouveaux crédits ont été inscrits à hauteur de 264 446 € et 688 841 € pour racheter des biens portés par l'EPFL sur les communes déléguées de Saint Germain et d'Epersy. Ainsi ne seront conservés auprès de l'EPFL, que deux programmes structurants qui nécessitent une certaine durée de portage pour avancer sur le montage des projets avant d'aboutir à la phase de réalisation Ces deux programmes sont : la restructuration de la place de l'Eglise- secteur Lamartine sur la commune déléguée d'Albens et l'aménagement Nord - secteur du Longeret sur la commune déléguée d'Albens.

Les propositions du BP 2018, équilibrées en dépenses et en recettes se présentent comme suit :

Section de fonctionnement :

Globalement la section de fonctionnement s'établit à 7 458 894 € € avec un virement prévisionnel à la section d'investissement de 1 217 305 € et des dotations aux amortissements pour 113 612.90 € (-36 000 € d'opérations d'ordre en recette de fonctionnement) qui génère un autofinancement prévisionnel de 1 294 917.90 €.

Art	Description	BP 2018
011	Charges à caractère général	**1 575 693**
012	Charges de personnel et frais ass.	**3 418 566**
014	Attenuation de produits	**88 510**
65	Autres charges de gestion courante	**348 443**
	Total des dépenses de gestion courante	**5 431 212**
66	Charges financières	**214 639**
67	Charges exceptionnelles	**457 125**
022	Dépenses imprévues	**25 000**
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**6 127 976**
023	**Virement à la section investissement**	**1 217 305**
042	Opérations d'ordre entre sections	**113 613**
043	Op. ordre intérieur de section	**0**
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	**1 330 918**
	TOTAL DEPENSES	**7 458 894**
002	**Déficits antérieurs reportés**	**0**
013	Atténuation de charges	**75 800**
70	Produits des services	**1 198 239**
73	Impôts et taxes	**4 291 980**
74	Dotations, subventions, participations	**1 273 476**
75	Autres produits de gestion courante	**339 698**
	Total des recettes de gestion courante	**7 179 193**
76	Produits financiers	**0**
77	Produits exceptionnels	**19 500**
78	Reprises sur amortissement et provision	
	Total des recettes réelles de fonctionnement	**7 198 693**
042	Opérations d'ordre entre sections	**36 000**
043	Op. ordre intérieur de section	**0**
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	**36 000**
	RECETTES DE L'EXERCICE	**7 234 693**
002	**Excédents antérieurs reportés**	**224 201**
	RECETTES DE L'EXERCICE avec excédent	**7 458 894**

Section d'investissement

Un crédit prévisionnel de 1 217 305 € est inscrit au titre du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissements.

VUE d'ENSEMBLE					
Art.	Libellé	CA 2017 émis	RAR	Propositions nouvelles	BP 2018
	DEPENSES	**1 986 654,16**	**3 351 253,09**	**4 288 654**	**7 639 907**
010	Stocks	0,00	0,00	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204	33 204,00	0,00	0	0
204	Subv. Équipements versée (sauf opérations)	0,00	80 000,00	0	80 000
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	44 847,08	366 500,00	407 474	773 974
22	Immobilisations reçues en affectations sauf opératior	0,00	0,00	0	0
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	153 675,97	248 517,00	347 036	595 553
23	Immobilisations en cours : opérations	1 168 844,47	2 656 236,09	2 840 441	5 496 677
	Total des dépenses d'équipements	**1 400 571,52**	**3 351 253,09**	**3 594 951**	**6 946 204**
10	Reprises sur apports, dotations et réserves	33 703,09	0,00	100 802	100 802
13	Reprises sur subvention d'équipement	0,00	0,00	0	0
16	Remboursement d'emprunts	543 227,26	0,00	506 900,00	506 900,00
18	Comptes de laisons	0,00	0,00	0	0
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0	0
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0	0
020	Dépenses imprévues		0,00	50 001	50 001
	Total des dépenses financières	**576 930,35**	**0,00**	**657 703**	**657 703**
458xxx	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0	0
	Total des dépenses réelles d'investissement	**1 977 501,87**	**3 351 253,09**	**4 252 654**	**7 603 907**
040	Opération d'ordre entre sections	9 152,29	0,00	36 000	36 000
041	Opération patrimoniales	0,00	0,00	0	0
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	**9 152,29**	**0,00**	**36 000**	**36 000**
001	**Déficit d'investissement reporté**	**0,00**	**0,00**	**0**	**0**
	RECETTES	**3 284 752,97**	**926 680,00**	**5 495 922**	**7 639 907**
010	Stocks	0,00	0,00	0	0
13	Subventions d'équipements reçues	28 147,00	156 680,00	305 441	462 121
16	Emprunts auprés d'établissements de crédit	3 020,00	0,00	0	0
	Total des recettes d'équipements	**31 167,00**	**156 680,00**	**305 441**	**462 121**
10	Dotations Fonds divers Réserves hors 1068	512 298,62	0,00	386 503	386 503
1068	Excédents de Fonctionnement	2 649 002,05	0,00	2 659 264	2 659 264
18	Compte de laison	0,00	0,00	0	0
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0	0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0	0
024	Produits des cessions	0,00	650 000,00	0	650 000
	Total des recettes financières	**3 161 300,67**	**650 000,00**	**3 045 767**	**3 695 767**
458xxx	Op. compte de tiers (enf réseau st-Germ)	0,00	120 000,00	0	120 000
	Total des recettes réelles d'investissement	**3 192 467,67**	**926 680,00**	**3 351 208**	**4 277 888**
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0	1 217 305
040	Opérations d'ordres entre sections	92 285,30	0,00	113 613	113 613
	Total des recettes d'investissement de l'exercice	**3 284 752,97**	**926 680,00**	**3 464 821**	**5 608 806**
001	**Excédent d'investissement reporté**	**0,00**	**0,00**	**2 031 101**	**2 031 101**
	Total des recettes avec Excédent	**3 284 752,97**	**926 680,00**	**5 495 922**	**7 639 907**

La Section d'investissements équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 7 639 907 € comprend notamment les restes à réaliser pour 3 351 253.09 € en dépenses et 926 680 € en recettes.

- Les nouveaux crédits inscrits au BP 2018 s'élèvent donc en dépenses à 4 288 654 €
  Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 503 000 € (compte 1641) et à 50 000 € pour le capital à rembourser auprès de l'EPFL dans le cadre des portages fonciers (compte 238).

BM

CR

Les **principaux** investissements (nouveaux crédits et reste à réaliser) prévus pour Entrelacs, pour ne citer que les plus importants financièrement, (supérieur à 100K€) sont notamment :

- En matière de bâtiments :
  - 276 K€ en non affecté pour la mise en œuvre du programme d'accessibilité des bâtiments publics.
  - 265 K€ rachat de terrains et bâtiments auprès de l'EPFL
  - 292 K€ (opération 113) réfection de la toiture du centre administratif
  - 412 K€ (opération 126) : pour l'aménagement d'une salle de classe en bureau-accueil de la mairie déléguée de Saint-Girod et aménagement d'un appartement.

- En matière de réseaux, aménagement publics, sécurité incendie et vidéo protection :
  - 352 K€ (opération 115) en voirie, travaux annuel d'enrobés, étude requalification rue des Grands Chênes et divers.
  - 207 K€ (APCP) (opération 124) étude et travaux d'aménagement de la place de Mognard
  - 144 K€ (opération 125) acquisition de terrains et aménagement d'une zone économique locale (St Germain la Chambotte)
  - 213 K€ (opération 132) pour de la vidéo protection d'Entrelacs
  - 118K€ (opération 152) : Aménagement Montée de la Rippe (Albens)
  - 2 061 K€ € (APCP) (opération 121) : travaux d'aménagement VRD du lotissement projet la « Vie du Cher » à Epersy y compris rachat des terrains à l'EPFL pour 400 000 € et 688 841 €

- En matière d'équipements sportifs :
  - 146K€ (opération 108) réfection des courts 1 et 2 de tennis à Albens en RAR et mise aux normes de l'éclairage
  - 105 K€ (opération 112) pour la mise aux normes de l'éclairage du terrain de foot, installation d'un bungalow pour stockage et MOE pour extension vestiaire féminin

- En matière de flotte :
  - 120 K€ pour flotte ST (camion) (opération 128)

En recette d'investissement (nouveaux crédits), l'excédent d'investissement capitalisé s'élève à 2 659 263.96 €, le FCTVA est évalué à 356 K€, il porte sur le réalisé n depuis le passage en commune nouvelle.
Il n'y a pas de recours à l'emprunt.
La taxe d'aménagement est évaluée à 30 K€
Le total des subventions d'équipement notifiées à ce jour s'élève à 305 K€

Détail des votes :
Pour : 55 Voix
Abstentions : 0 Abstentions ()
Contre : 0 Voix ()
Ne vote(nt) pas : 0 ()

2018-04-047 : Autorisation de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

N° opération	N°AP		Montant AP TTC	Cumulé années antérieures	CP2018	CP2019	CP2020
Aménagement de la Montée de la Rippe Albens							
152	001/2016		**308 400 €**	**- €**	**118 000 €**	**190 400 €**	**- €**
		MOE et travaux	308 400 €	- €	118 000 €	190 400 €	- €
Recettes prévisionnelles			**308 400 €**	**- €**	**118 000 €**	**190 400 €**	**- €**
Remboursement FCTVA			50 590 €		19 357 €	31 233 €	- €
Subvention			- €		**- €**		
Autofinancement			257 810 €	- €	98 643 €	159 167 €	- €
Réhabilitation de la Maison des Associations - Albens							
111	004/2016		**1 000 000 €**	**- €**	**52 550 €**	**947 450 €**	**- €**
		MOE et travaux	1 000 000 €	- €	52 550 €	947 450 €	- €
Recettes prévisionnelles			**1 000 000 €**	**- €**	**52 550 €**	**947 450 €**	**- €**
Autofinancement			1 000 000 €	- €	52 550 €	947 450 €	- €
Aménagement de l'ancienne fruitière - Cessens							
210	006/2016		**624 146 €**	**- €**			
		MOE CT SPS Travaux	624 146 €	583 273 €	40 873 €	**Fin de l'APCP**	**Fin de l'APCP**
Recettes prévisionnelles			**624 146 €**	**- €**			
Remboursement FCTVA			102 385 €	**95 680 €**	**6 705 €**		
Autofinancement			624 146 €	- €			
Vie du Cher 2 - Epersy							
121	007/2016		**2 101 730 €**	**21 707,74 €**	**1 974 022 €**	**106 000 €**	**- €**
		Etudes, MOE, travaux		21 708 €	1 001 511 €	96 000 €	
		Acquisitions foncières (rachat EPFL)			972 511 €	10 000 €	
Recettes prévisionnelles			**3 015 562 €**		**1 974 022 €**	**1 041 540 €**	**- €**
Vente terrains			1 335 940 €		304 000 €	1 031 940 €	- €
Remboursement FCTVA			127 709 €		118 109 €	9 600 €	- €
Autofinancement			1 551 913 €		1 551 913 €		
Travaux place chef lieu - Mognard							
124	008/2016		**387 000 €**	**- €**	**207 000 €**	**180 000 €**	**- €**
		MOE Acquisitions foncières Travaux	389 581 €	2 581 €	207 000 €	180 000 €	- €
Recettes prévisionnelles			**387 000 €**	**- €**	**207 000 €**	**180 000 €**	**- €**
Remboursement FCTVA			63 483 €		33 956 €	29 527 €	- €
Autofinancement			323 517 €	**- €**	173 044 €	150 473 €	- €
Vidéoprotection Entrelacs							
132	001/2017		**214 014 €**	**414 €**	**213 600 €**		
		Mise en place dispositif vidéoprotection	214 014 €	414 €	213 600 €	- €	- €
Recettes prévisionnelles			**214 014 €**	**414 €**	**213 600 €**	**- €**	**- €**
Remboursement FCTVA			35 039 €		**35 039 €**		
Subvention			17 588 €		**17 588 €**		
Autofinancement			161 387 €	413,93 €	160 973 €		
Pose bungalow et extension vestiaires de football Entrelacs							
112	001/2018		**126 000 €**	**- €**	**30 000 €**	**96 000 €**	**- €**
		MOE et travaux	126 000 €	- €	30 000 €	96 000 €	- €
Recettes prévisionnelles			**126 000 €**	**- €**	**30 000 €**	**96 000 €**	**- €**
Autofinancement			126 000 €	- €	30 000 €	96 000 €	- €
Réalisation de nouveaux stationnements pour cars et véhicules secteur Les Coutres Albens							
145	002/2018		**300 000 €**	**- €**	**18 000 €**	**282 000 €**	**- €**
		MOE et travaux	18 000 €	- €	18 000 €	282 000 €	- €
		acquisition terrain cheminement			17 125 €		
Recettes prévisionnelles			**300 000 €**	**- €**	**18 000 €**	**282 000 €**	**- €**
Remboursement FCTVA			49 212 €		**2 953 €**	**46 259 €**	**- €**
Subvention			- €		**- €**		
Autofinancement			250 788 €	- €	15 047 €	235 741 €	- €
Requalification de la place JM Montillet et Espace Chantal Mauduit Albens							
146	003/2018		**480 000 €**	**- €**	**18 000 €**	**42 000 €**	**420 000 €**
		Pré étude, MOE et travaux	480 000 €	- €	18 000 €	42 000 €	420 000 €
Recettes prévisionnelles			**480 000 €**	**- €**	**18 000 €**	**42 000 €**	**420 000 €**
Remboursement FCTVA			78 739 €		2 953 €	6 890 €	68 897 €
Subvention			- €		**- €**		
Autofinancement			401 261 €	- €	15 047 €	35 110 €	351 103 €
Aménagement de la rue du 17 octobre et rue J. Michaud Albens							
149	004/2018		**396 000 €**	**- €**	**24 000 €**	**372 000 €**	**- €**
		MOE et travaux	396 000 €	- €	24 000 €	372 000 €	- €
Recettes prévisionnelles			**396 000 €**	**- €**	**24 000 €**	**372 000 €**	**- €**
Remboursement FCTVA			64 960 €		3 937 €	61 023 €	- €
Subvention			- €		**- €**		
Autofinancement			331 040 €	- €	20 063 €	310 977 €	- €
Aménagement rue du Revard Albens							
150	005/2018		**264 000 €**	**- €**	**54 000 €**	**210 000 €**	**- €**
		MOE et travaux	264 000 €	- €	54 000 €	210 000 €	- €
Recettes prévisionnelles			**264 000 €**	**- €**	**54 000 €**	**210 000 €**	**- €**
Remboursement FCTVA			43 307 €		8 858 €	34 448 €	- €
Subvention			- €		**- €**		
Autofinancement			220 693 €	- €	45 142 €	175 552 €	- €
Aménagement de la Montée de Pouilly Albens							
151	006/2018		**276 486 €**	**- €**	**12 000 €**	**264 486 €**	**- €**
		MOE et travaux	276 486 €	- €	12 000 €	264 486 €	- €
Recettes prévisionnelles			**276 486 €**	**- €**	**12 000 €**	**264 486 €**	**- €**
Remboursement FCTVA			45 355 €		1 968 €	43 386 €	- €
Subvention			- €		**- €**		
Autofinancement			231 131 €	- €	10 032 €	221 100 €	- €
Aménagement de la Rue des Ecureuils, rue de la Roseraie et rue JJ Rousseau Albens							
153	007/2018		**231 425 €**	**- €**	**12 000 €**	**219 425 €**	**- €**
		MOE et travaux	231 425 €	- €	12 000 €	219 425 €	- €
Recettes prévisionnelles			**231 425 €**	**- €**	**12 000 €**	**219 425 €**	**- €**
Remboursement FCTVA			37 963 €		1 968 €	35 994 €	- €
Subvention			- €		**- €**		
Autofinancement			193 462 €	- €	10 032 €	183 431 €	- €

BM

CR

2018-04-048 : Attribution de subventions aux associations (rapporteur Aurélie JOLY)

L'Union gymnique d'Aix les Bains a organisé son traditionnel « Aquae Open Cup », étape de la Coupe du Monde de gymnastique aérobic, le week-end du 17 et 18 mars au Centre des Congrès d'Aix les Bains.

Il s'agit d'un événement important qui réunit un grand nombre de sportifs venant de plusieurs nations, et auquel sont associées plusieurs écoles d'Entrelacs.

Depuis plusieurs années, la Mairie d'Albens puis maintenant la Commune d'Entrelacs est partenaire de cet événement et verse une subvention à l'Union gymnique d'Aix les Bains pour la soutenir dans l'organisation de cette manifestation.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ATTRIBUE une subvention de 200 € à l'Union gymnique d'Aix les Bains,
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire afin de réaliser toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

Détail des votes :
Pour : 55 Voix
Abstentions : 0 Abstentions ()
Contre : 0 Voix ()
Ne vote(nt) pas : 0 ()

Départ de Claude GIROUD

6. Affaires relevant des Travaux

2018-04-049 : Signature des marchés pour les travaux d'aménagement du lotissement "la Vie du Cher II" pour les VRD et ENEDIS sur la commune déléguée d'Epersy (rapporteur Christophe DERIPPE)

Une consultation des entreprises a été lancée le 23 janvier 2018 pour les travaux d'aménagement d'un lotissement de 10 lots et de 6 lots supplémentaires sur la Commune déléguée d'Epersy – La Vie du Cher II. Cette consultation a été passée sous la forme d'une procédure adaptée selon l'article 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Elle comportait 1 lot unique et 2 tranches : une tranche ferme pour la viabilisation des 10 lots et une tranche optionnelle pour la viabilisation de 6 lots supplémentaires.

L'estimatif de ces travaux en phase DCE était de 656 178,50 € HT pour la tranche ferme et de 198 012,50 € HT pour la tranche optionnelle soit un total de 854 191,00 € HT pour l'ensemble des travaux.

Après analyse des offres, la commission d'attribution réunie le 22 mars 2018 a décidé d'attribuer le marché au groupement d'entreprise MAURO- EIFFAGE –FONTAINE TP.

Le montant de leur offre pour l'ensemble des tranches s'élève à 746 072,93 € HT.

Il convient au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- SUIT l'avis de la commission d'attribution,

CR AM

- AUTORISE Monsieur le Maire et/ou Monsieur LEBLOND Jean, conseiller municipal, à signer l'ensemble des pièces du marché avec le groupement d'entreprises désigné ci-dessus pour la réalisation de l'ensemble des tranches : tranche ferme et tranche optionnelle,
- AUTORISE Monsieur le Maire et/ou Monsieur LEBLOND Jean, conseiller municipal, avec faculté d'agir ensemble ou séparément à accomplir toutes les formalités nécessaires à ce dossier.

Détail des votes :
Pour : 54 Voix
Abstentions : 0 Abstentions ()
Contre : 0 Voix ()
Ne vote(nt) pas : 0 ()

2018-04-050 : Signature des offres d'ENEDIS pour la viabilisation des 10 lots et de 6 lots supplémentaire de la Vie du Cher II sur la commune déléguée d'Epersy (rapporteur Christophe DERIPPE)

Afin de pouvoir viabiliser les lots de « La Vie du Cher II », il convient d'accepter l'offre de prix d'ENEDIS concessionnaire du réseau électrique.

L'offre d'ENEDIS s'élève à 59 819,80 € HT pour la tranche ferme et à 20 783 € HT pour la tranche optionnelle. Ces travaux comprennent notamment l'extension du réseau, les branchements et la mise en place d'un nouveau transformateur.

Au vu des montants, il convient au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- AUTORISE Monsieur le Maire et/ou Monsieur LEBLOND Jean, conseiller municipal, à signer l'ensemble des pièces de l'offre d'ENEDIS pour la viabilisation des deux tranches
- AUTORISE Monsieur le Maire et/ou Monsieur LEBLOND Jean, conseiller municipal, avec faculté d'agir ensemble ou séparément à accomplir toutes les formalités nécessaires à ce dossier.

Détail des votes :
Pour : 54 Voix
Abstentions : 0 Abstentions ()
Contre : 0 Voix ()
Ne vote(nt) pas : 0 ()

2018-04-051 : Avenant n° 3 avec l'OPAC de Savoie à la convention de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de 2 logements et d'une salle communale dans un bâtiment situé à Ansigny sur la commune déléguée d'Albens (rapporteur Jean-François BRAISSAND)

Dans le cadre de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage signée avec l'OPAC de la Savoie pour la réalisation d'une salle communale à Ansigny sur la commune déléguée d'Albens et à la demande de la CA Grand Lac, des travaux supplémentaires portant sur l'installation du système d'assainissement ont été nécessaires.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 3 dont le montant s'élève à 500,41 € HT, amenant ainsi le budget de l'opération à 58.826,39 € HT

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE l'avenant n° 3 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec l'OPAC de la Savoie portant ainsi le budget de l'opération à 58.826,39 € HT,
- AUTORISE Monsieur le Maire et/ou Monsieur SARDET Dominique, adjoint au Maire, à singer ledit avenant,
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire et/ou Monsieur SARDET Dominique, adjoint au Maire, afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires à ce dossier.

Détail des votes :
Pour : 54 Voix
Abstentions : 0 Abstentions ()
Contre : 0 Voix ()
Ne vote(nt) pas : 0 ()

7. Affaires relevant de l'Urbanisme et du Foncier

2018-04-052 : Vente aux consorts ARSLAN Olivier du lot A des "Pomenades de Bacchus" sur la Commune déléguée d'Albens (rapporteur Marie-Dolorès REVIL)

Par délibération du 10 juillet 2017, n°2017-07-102, la Commune d'Entrelacs a fixé le prix de vente de terrains de la Montée de Bacchus à 144 € HT le mètre carré.

Il convient d'autoriser la signature d'actes (promesse de vente et acte authentique de vente) avec les Cts ARSLAN Olivier pour le lot A d'une surface d'environ 1 115 m².

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE la vente du lot A aux Cts ARSLAN Olivier pour une surface de 1 115 m² environ au prix de 144 € HT le m²,
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire et à Madame Marie-Dolorès REVIL, Premier Adjoint, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à signer les actes à intervenir en l'Etude de Me LEFEVRE, Notaire à MOUTIERS et à accomplir toutes les formalités nécessaires dans le cadre de ce dossier.

Détail des votes :
Pour : 54 Voix
Abstentions : 0 Abstentions ()
Contre : 0 Voix ()
Ne vote(nt) pas : 0 ()

2018-04-053 : Vente d'une servitude de tréfond au profit de la parcelle n° C 2807 située sur la commune déléguée d'Albens appartenant à Monsieur COUDURIER (rapporteur Marie-Dolorès REVIL)

Dans le cadre de la vente des lots à construire « Promenade de Bacchus », il convient de régulariser une servitude de tréfonds au profit de la parcelle C 2807 appartenant à Monsieur COUDURIER. Le fond servant sera constitué sur l'emprise du lot A, C 721p. Cette servitude se trouve au Nord de la parcelle en limite de propriété.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE l'instauration d'une servitude de tréfonds au profit de la parcelle n° C 2807 (fond dominant) appartenant à Monsieur COUDURIER sur la parcelle constituée par l'emprise du lot A (fond servant),
- FIXE le montant de cette servitude à 1 500 € étant précisé que les frais liés à l'établissement de l'acte seront également à la charge du propriétaire du fond dominant,
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire et à Madame Marie-Dolorès REVIL, Premier Adjoint, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à signer l'acte à intervenir en l'Etude de Me LEFEVRE, Notaire à MOUTIERS et à accomplir toutes les formalités nécessaires dans le cadre de ce dossier.

Détail des votes :
Pour : 54 Voix
Abstentions : 0 Abstentions ()
Contre : 0 Voix ()
Ne vote(nt) pas : 0 ()

2018-04-054 : Vente d'un bâtiment industriel situé Route d'Orly sur la commune déléguée d'Albens (rapporteur Marie-Dolorès REVIL)

La Commune d'Entrelacs, a souhaité vendre les locaux situés route d'Orly sur la commune déléguée d'Albens et libérés en septembre 2017 par l'entreprise SDA.

Une proposition d'achat a été faite par l'entreprise CREA BOIS appartenant à Monsieur EVRARD Michel pour un montant de 270 000 €. L'avis de Domaines en date du 19 mars 2018 précise que ce prix se situe dans la fourchette des valeurs observées au plan local pour des biens comparables et n'appelle pas d'observation particulière de la part du service.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE la vente de ce bâtiment industriel situé sur la parcelle n° W 189 pour une contenance de 2 537 m² au prix de 270.000,00 € à Monsieur EVRARD ou à toute autre personne morale substituée de son choix,
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire et à Madame Marie-Dolorès REVIL, Premier Adjoint, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à signer les actes (promesse de vente et acte d'achat) à intervenir en l'Etude de Me LEFEVRE, Notaire à MOUTIERS et à accomplir toutes les formalités nécessaires dans le cadre de ce dossier.

Détail des votes :
Pour : 54 Voix
Abstentions : 0 Abstentions ()
Contre : 0 Voix ()
Ne vote(nt) pas : 0 ()

La séance est levée à 21h15.

Fait à ENTRELACS, le 13 avril 2018

Cécile REY
Secrétaire de séance,

MAIRIE D'ENTRELACS
73410

Bernard MARIN
Maire,